



Une année à



C 3

LA CERLANGUE

BULLETIN MUNICIPAL N° 38 - DÉCEMBRE 2020

P. 01
Éditorial

P. 02-03
Nouveau conseil municipal

P. 04-05
Vie municipale

P. 06-07
Communauté Urbaine

P. 08
Mission vice-présidence

P. 09
Etat civil

P. 10-11
Budget

P. 12
Accessibilité

P. 13
Cimetière

P. 14
Travaux

P. 15
Covid 19

P. 16-17
Transport

P. 18-20
Vie scolaire

P. 21
Sauvetage

P. 22
Rétro Anims

P. 23
Agenda 2021

P. 24
Plaque de cocher

P. 25
Le saviez vous ?

P. 26
Voirie

P. 27-29
Environnement

P. 30
A l'honneur Arts

P. 31
A l'honneur Sports

P. 32-33
Histoire de la Cerlangue

P. 34
A la Cerlangue

P. 35
Asso'Mmaire

P. 36-37
Comité des Fêtes

P. 38
Amis du patrimoine

P. 39
Les enfants d'abord

P. 40
Les amis de Goma

P. 41
Football

P. 42
Détente à petits points

P. 43
Coin d'parapluie

P. 44
Amicale des anciens élèves et amis des écoles

Atelier Abbetot

P. 45
Pak-eurêka

Club des aînés

La Boule Cerlanguaise

P. 46
Judo-Club

P. 47
Vaincre la mucoviscidose

P. 48-49
MFR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel RATS

RÉDACTEUR EN CHEF : Lionel DEHON

COMITÉ DE RÉDACTION :

Lionel DEHON, Sammy COUTELLE,
Patricia BRUMENT, Maureen CALCOTT,
Karine MOUTON-QUEVAL et Léticia RIVET

MISE EN CONFORMITÉ AVANT CONCEPTION :

Lionel DEHON

CRÉDIT PHOTO COUVERTURE : Léticia RIVET

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION :

Imprimerie Le Petite Presse

NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 700 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : Décembre 2020

DATE DE PARUTION : Décembre 2020



Madame, Monsieur, chers amis



Avant toute chose, je souhaite dans cet éditorial, remercier les Cerlanguaises et Cerlanguais qui nous ont soutenus en nous maintenant à la tête de la commune, lors des élections municipales du 15 mars dernier.

Je tiens aussi à remercier le conseil municipal qui a décidé de m'élire à nouveau au poste de maire de La Cerlangue, c'est une lourde tâche, une grande responsabilité, mais c'est un honneur pour moi, et vous le savez, que de servir ma commune.

Je mesure la volonté, la convivialité et le dynamisme de cette équipe remaniée, compétences que nous mettons dès maintenant au service de la collectivité.

Pour les six prochaines années, nos objectifs sont clairs, du travail, de la rigueur, de

l'information et de la transparence, sans oublier nos engagements, être proche des Cerlanguais, à leur écoute, pour l'amélioration de notre commune et de la vie quotidienne de tous.

Après avoir interpellé notre premier ministre en place à l'époque, Mr Edouard Philippe et notre sénatrice Mme Agnès Canayer, j'ai obtenu une modification des lois ELAN et Littoral qui interdisait la réhabilitation de nos anciens bâtiments agricoles répertoriés, en maison d'habitation.

C'est un grand pas en avant pour notre commune et pour la protection des terres agricoles au travers de notre plan local d'urbanisme.

Malgré cette crise sanitaire majeure, votre conseil municipal est resté à la tâche et vous pourrez lire dans ce bulletin l'avancement de nos différents travaux et découvrir les visages de vos élus.

Nous sommes en alerte sanitaire jusqu'au 16 février 2021, pour cette raison et pour la première fois de ma mandature, il n'y aura pas de cérémonie publique des vœux du maire.

Par conséquent, c'est au travers de cet éditorial, que le conseil municipal, les employés communaux et moi-même, vous présentons nos vœux les plus sincères de santé, de prospérité et de bonheur pour cette nouvelle année 2021.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Bien cordialement.

Michel RATS
Maire de La Cerlangue
Vice-Président de la communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole



Lionel **DEHON**
1^{er} ADJOINT



Françoise **CHAPELLE**
2^e ADJOINT



Georges **LEGENTIL**
3^e ADJOINT



Jean-Michel **LAIR**
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Jean-Paul **BLONDEL**
CONSEILLER MUNICIPAL



Patricia **BRUMENT**
CONSEILLER MUNICIPAL



Maureen **CALCOTT**
CONSEILLER MUNICIPAL



Fabienne **DORE**
CONSEILLER MUNICIPAL



Jean-Pierre **DRONY**
CONSEILLER MUNICIPAL



Sylvie **DUMESNIL**
CONSEILLER MUNICIPAL



David **GUERIN**
CONSEILLER MUNICIPAL



Karine **MOUTON-QUEVAL**
CONSEILLER MUNICIPAL



Denis **RENAULT**
CONSEILLER MUNICIPAL



Léticia **RIVET**
CONSEILLER MUNICIPAL

Accueil en Mairie



Photo prise avant la Covid-19

Les horaires d'ouverture au public et les permanences ont été modifiés :

- Le mardi de 10h00 à 12h00
- Le jeudi de 16h00 à 19h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00

En dehors de ces horaires, la mairie est fermée au public.

Pour toute question ne nécessitant pas de déplacement, vous pouvez cependant joindre le secrétariat :

Par courrier :

2, ROUTE DE SAINT-ROMAIN
76430 LA CERLANGUE

Par téléphone :

02 35 20 50 56

Par courriel :

mairie@lacerlangue.fr

BON A SAVOIR

Pour le respect de la confidentialité de certaines démarches, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat.



N'hésitez pas à consulter notre site Internet : mairie.lacerlangue.fr

Permanences

Le Maire et ses adjoints assurent une permanence en mairie aux horaires d'ouverture et répartis comme suit :

Michel RATS	Maire	le jeudi	de 16h00 à 18h00 sur rendez-vous
Lionel DEHON	1 ^{er} adjoint	le jeudi	de 18h00 à 19h00 sur rendez-vous
Françoise CHAPELLE	2 ^{ème} adjointe	le vendredi	de 10h00 à 12h00
Georges LEGENTIL	3 ^{ème} adjoint	le mercredi	de 10h00 à 11h30 sur rendez-vous
Jean-Michel LAIR	Conseiller délégué		sur rendez-vous



Photo : Georges Legentil

Commissions

PMR - Accessibilité ERP
Ruralité, Environnement, Chemins
Voirie
Finances
Communication
Travaux
Vie associative, Cérémonies
Scolaire - Accueil périscolaire
Appel d'offres
Urbanisme
Mairie
Cimetière

Responsable : Lionel DEHON
Responsable : Lionel DEHON
Responsable : Lionel DEHON
Tout le Conseil Municipal
Responsable : Lionel DEHON
Responsable : Georges LEGENTIL
Responsable : Françoise CHAPELLE
Responsable : Françoise CHAPELLE
Le Maire et ses adjoints
Responsable : Michel RATS
Responsable : Michel RATS
Responsable : Lionel DEHON



Pour information, le Maire est président de toutes les commissions.

Commissions

1 - Voirie

Lionel DEHON, Vice-Président
 Denis RENAULT
 Jean-Michel LAIR
 Jean-Pierre DRONY
 Jean-Paul BLONDEL

2 - Finances

Tout le Conseil Municipal

3 - Communication

Lionel DEHON, Vice-Président
 Karine MOUTON-QUEVAL
 Leticia RIVET
 Maureen CALCOTT
 Patricia BRUMENT

4 - Travaux

Georges LEGENTIL, Vice-Président
 Denis RENAULT
 Jean-Paul BLONDEL
 Jean-Pierre DRONY

5 - Vie associative et Cérémonies

Françoise CHAPELLE, Vice-Présidente
 Karine MOUTON-QUEVAL
 Leticia RIVET
 Patricia BRUMENT
 Jean-Paul BLONDEL
 Fabienne DORE
 Jean-Michel LAIR

6 - Scolaire et accueil périscolaire

Françoise CHAPELLE, Vice-Présidente
 Karine MOUTON-QUEVAL
 Leticia RIVET
 Maureen CALCOTT
 Patricia BRUMENT
 David GUERIN

7 - Cimetière

Lionel DEHON, Vice-président
 Françoise CHAPELLE
 Jean-Michel LAIR
 Patricia BRUMENT
 Denis RENAULT
 Karine MOUTON-QUEVAL
 Leticia RIVET

8 - PMR / ERP / Agenda Accessibilité

Lionel DEHON, Vice-Président
 Jean-Paul BLONDEL
 Sylvie DUMESNIL
 Jean-Pierre DRONY
 Françoise CHAPELLE

Membres du conseil d'administration du C.C.A.S :

Françoise CHAPELLE
 Georges LEGENTIL
 Fabienne DORE
 Sylvie DUMESNIL

Depuis le 4 septembre 2020, élection d'un conseiller délégué à l'espace rural, développement durable et à la protection du patrimoine communal :

Jean-Michel LAIR



Photo : Leticia Rivet



Le Havre Seine Métropole, une communauté urbaine au service de notre quotidien



La Communauté Urbaine offre de nouvelles opportunités et des services supplémentaires à nos administrés.

La création de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole le 1er janvier 2019 a été l'opportunité de déployer de nouveaux services pour ses concitoyens, tout en maintenant la proximité à laquelle chacun est attaché.

Pour les Cerlanguaises et Cerlanguais, le déploiement de solutions de mobilités nouvelles à l'échelle du nouveau territoire contribue à la mobilité de tous. Le service de transport à la demande FilBus (réservable entre 1 mois et 1 heure à l'avance pour le prix d'un titre ou grâce à l'abonnement LiA) donne accès aux lignes régulières du réseau à partir des quatre arrêts sur notre commune. De quoi bouger pour ses courses, ses soins ou encore sa culture.

Notre patrimoine à l'honneur

Le saviez-vous ? Le Havre Seine Métropole a décroché le label national Pays d'Art et d'Histoire qui valorise la volonté de ses 54 communes de faire rayonner leurs patrimoines. La Cerlangue se distingue par des éléments de patrimoine remarquables, dont l'église romane Saint-Jean-d'Abbetot, érigée sous Guillaume le Conquérant et réputée pour sa crypte et ses peintures murales classées des XIIIe et XIVe siècles. Cet atout devient un argument touristique grâce à un programme semestriel de visites, conférences et animations : destiné à tous les habitants ainsi qu'aux visiteurs du territoire, il élargit le rayonnement de la commune et des nombreux gîtes et chambres d'hôtes qui y sont implantés.

Des plus pour le quotidien

Le Havre Seine Métropole a pris en charge certaines compétences qui relevaient précédemment de la Mairie, comme la voirie et l'urbanisme. Grâce à ces moyens mutualisés, la Communauté Urbaine est en mesure d'effectuer des aménagements qui profiteront au confort et surtout à la sécurité de nos usagers.



Eglise St Jean d'Abbetot Photo Léticia Rivet



Photo Philippe Bréard

L'agriculture fait également l'objet d'une politique de valorisation qui se traduira au printemps 2021 par une feuille de route sur la durée du mandat communautaire. La Maison du Territoire implantée à Saint-Romain-de-Colbosc est le relais de nombreux services de proximité, qui plus est depuis sa labellisation Maison France Service en décembre 2020 (notre encadré).

Ainsi, la Communauté Urbaine contribue à l'attractivité économique, culturelle, touristique et naturelle de ce grand espace au service des Cerlanguais et Cerlanguaises, pour leurs déplacements, leurs activités professionnelles, de loisirs, de soins ou encore de consommation.

Plus d'informations sur lehavreseinemetropole.fr / transports-lia.fr



Photo Philippe Bréard

Dotée du label Maison France Service, la Maison du Territoire renforce son offre de services : CAF, CPAM, La Poste, Pôle Emploi, Caisse de retraite, Agirc-Arrco, Mutualité Sociale Agricole et Ministères de la justice, des finances et de l'intérieur. Des agents vous accueillent et assistent vos démarches en ligne grâce à l'espace numérique en libre-service. Parmi les permanences : la Mission rénovation accompagne gratuitement vos projets de rénovation ; l'Espace Info Energie sensibilise aux économies d'énergie ; le droit des sols ; la visite médicale pour bénéficier du dispositif de transport Mobi'fil ; le CLIC, lieu de conseil et d'orientation destiné aux personnes âgées et leurs proches ; le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE). La Maison du territoire propose un espace de co-working (travail partagé).

Maison du Territoire de Saint-Romain-de-Colbosc - 5 rue Sylvestre Dumesnil
Tél. 02 35 13 36 90 – maisonduterritoire-saintromain@lehavremetro.fr
du lundi au vendredi 9h – 12h / 14h – 17h

Votre nouveau Conseil Communautaire Le Havre Seine Métropole



Réunion du Conseil au Carré des Docks

Le 15 juillet dernier, à la demande de notre ancien premier ministre M. Édouard Philippe, le conseil communautaire Le Havre Seine Métropole m'a élu Vice-Président en charge de l'animation du territoire.

C'est un poste que je n'avais pas prévu, mais je ferai le maximum pour être à la hauteur de cette confiance accordée par les membres du conseil communautaire et de son président.

Animer un territoire de 275 000 habitants est un vaste sujet, mais le challenge est motivant, en gardant en tête la représentativité de la ruralité à sa juste valeur.

Je profiterai de ces quelques lignes pour remercier les services de la CU Le Havre Seine Métropole avec lesquels je travaille, pour leur accueil et leurs compétences.

Michel RATS



De gauche à droite, Michel RATS, Florent SAINT-MARTIN, Christine MOREL, Alain FLEURET, Jean-Baptiste GASTINNE, Edouard PHILIPPE



Michel RATS, Jordy AUBER et Alice NAGUET



Pierre et Emilie LEROY, entourés de Françoise CHAPPELLE et Michel RATS



Naissances

FOURGON Anaïs, Romane, Nelly
THINEVEZ Irina, Elodie, Maureen
LELEU Noé, Guy, Daniel
CAPRON Enzo, Ludovic
LEROY Eva, Catherine, Marie
ROUSSEAU Lya, Alicia, Solange
ANNE Isaac, Malick
BARBIER Noah, Mahé, Noé
LEFEBVRE Elyo, Alexis
LEGRAND Léonie, Françoise, Stéphanie
BAZIRE Ezekiel, Patrick, André
SUSMAN Aiden, Valentin, Eliott
LEFÈBVRE Alice, Lilly, Laurine

12 décembre 2019
27 décembre 2019
22 janvier 2020
20 mars 2020
05 juin 2020
06 juin 2020
14 juin 2020
17 juillet 2020
17 août 2020
20 août 2020
27 août 2020
15 septembre 2020
27 novembre 2020



Mariages

CLERIS Antony et COUAILLET-DEGREMONT Laetitia
LEROY Pierre et BAUDU Emilie

08 août 2020
26 septembre 2020



PACS

BLANDIN Franck et LECOINTRE Aurélie
AUBER Jordy et NAGUET Alice
PAILLETTE Martin et AVENEL Pauline
AUBRY Matthieu et BOULLARD Léa

14 août 2020
31 août 2020
24 septembre 2020
24 septembre 2020

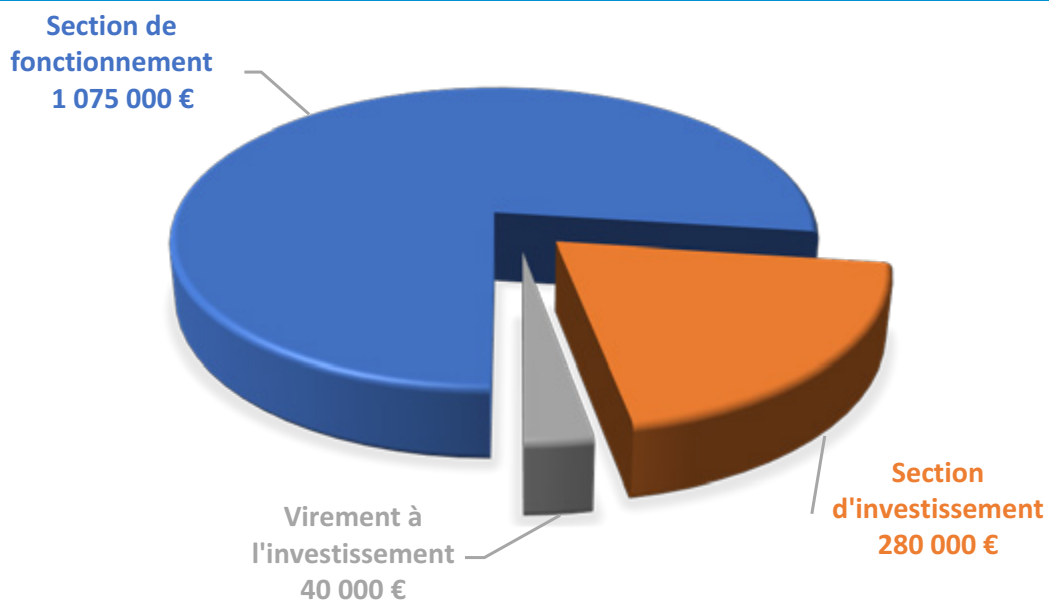


Décès

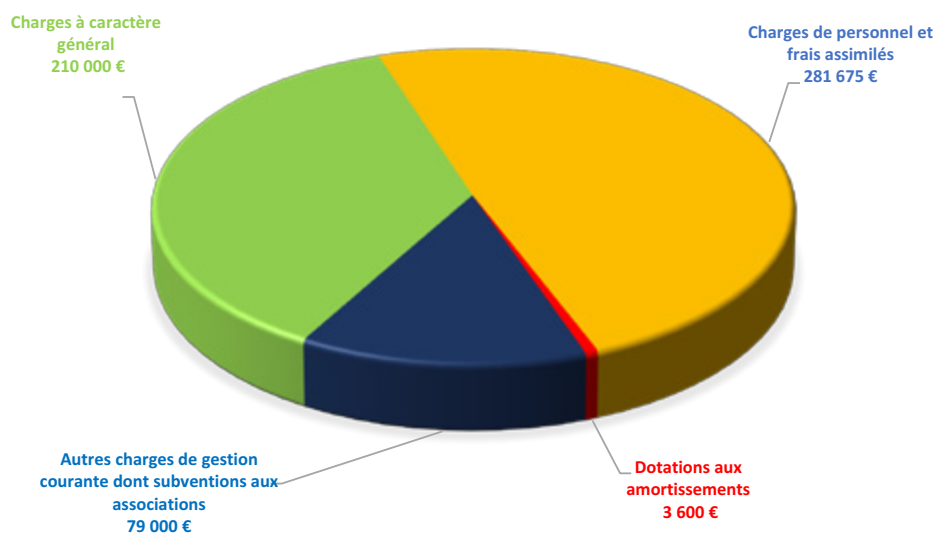
CROCHEMORE née BULAND Michèle, Fernande
COUTELLE née BENARD Jeanine, Berthe, Alice
BRYANT Alan, Roger

18 juin 2020
27 août 2020
08 décembre 2020

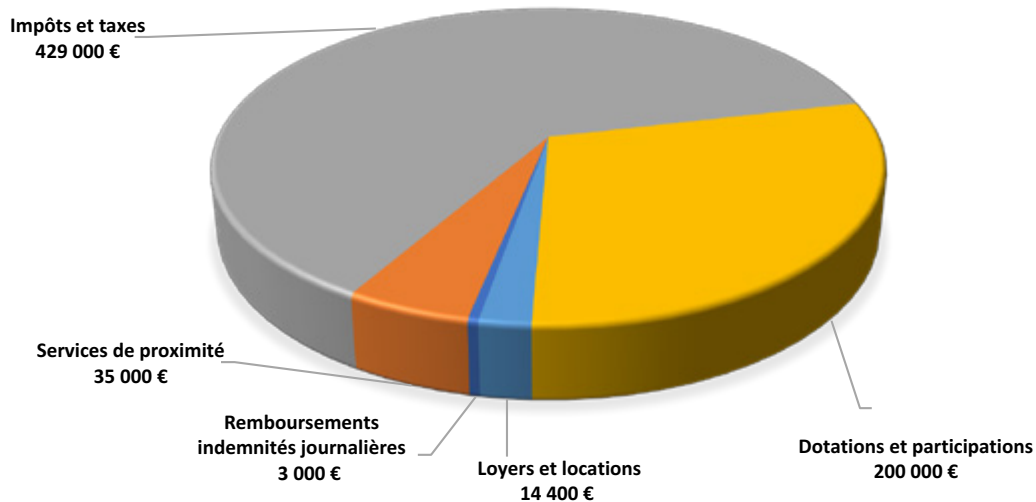
BUDGET PRÉVISIONNEL 2020



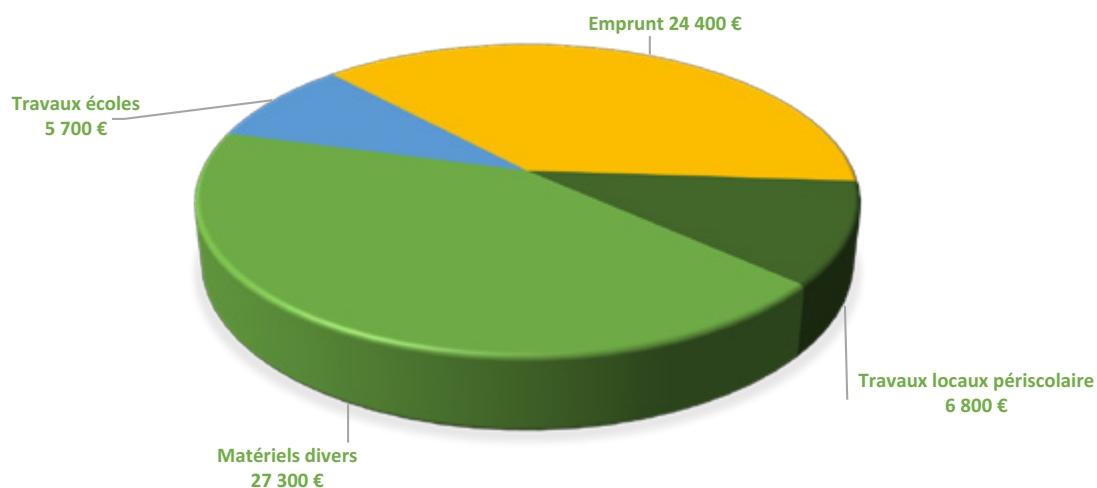
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AU 31/10/2020



RECETTES DE FONCTIONNEMENT AU 31/10/2020



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AU 31/10/2020



RECETTES D'INVESTISSEMENT AU 31/10/2020

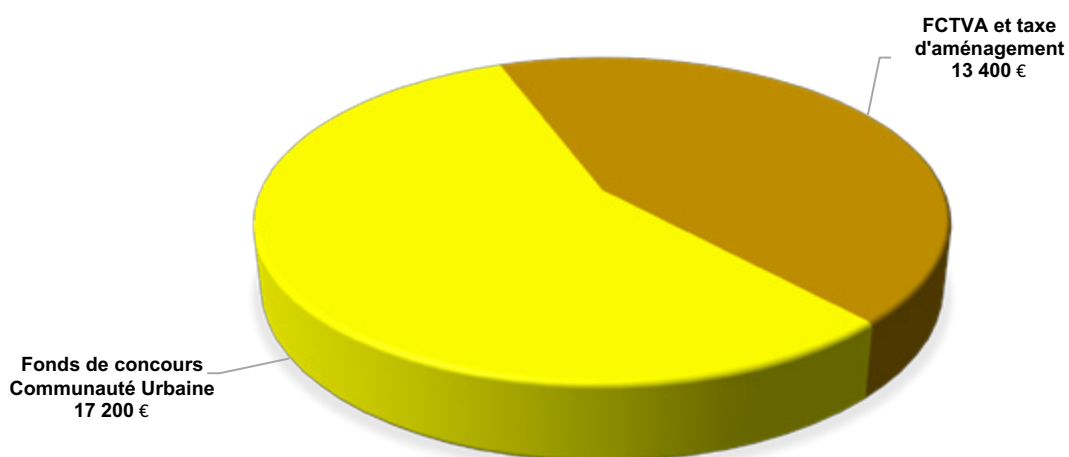


Photo : Léticia Rivet

Personnes à Mobilité Réduite : places réservées à l'église St-Léonard

Malgré les difficultés de l'année, avec le contexte COVID-19, l'identification de places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) a été réalisée à l'église St-Léonard.

Cela permet de clarifier les places réservées au 1^{er} rang, et d'informer dès l'entrée dans l'église leur direction.

Le parvis de l'église est prévu en travaux en 2021, ce qui permettra aussi un accès plus facile.

Jean-Paul BLONDEL



Deux bancs supprimés, créant les emplacements PMR



A gauche, près des fonts baptismaux



A droite, en entrant

Aménagements



Plantations par Emmanuelle et Bruno au cimetière

Suite aux élections, la nouvelle commission cimetière s'est réunie, pour les sujets, nombreux sur la gestion particulière d'un cimetière.

Pour rappel, quelques réalisations faites avec le mandat précédent :

- Création et mise en place du règlement du cimetière
- Travaux sur les chaussées principales, avec la réalisation d'enrobés (goudron)
- Remise en état des tombes des soldats tombés pour la France, les inscriptions sont lisibles maintenant
- Columbarium supplémentaire

La commission s'est déplacée courant octobre, pour vérifier des situations d'emplacements.

Il est probable qu'un plan de géomètre soit nécessaire, celui existant (et manuel) étant très ancien et ne permettant pas d'avoir les précisions nécessaires pour une gestion claire des sépultures, ou d'organiser des travaux sur les cheminements piétons et autres.

La végétalisation va être accentuée ces prochaines années dans le cimetière, notamment pour certains chemins, où l'usage des produits phytosanitaires est désormais interdit. Le désherbage manuel par les employés communaux prend beaucoup de temps, même si des techniques alternatives sont tentées. Pour rappel, il est du devoir de chacun d'entretenir les sépultures familiales, y compris devant les tombes. De plus, certaines sépultures sont très abîmées, les familles concernées doivent se rapprocher de la mairie, pour clarifier les volontés de la famille et des descendants. Des constats d'abandon, avec des plaques posées il y a des années sont sans information depuis.

Cet hiver, des plantations de type bruyère seront faites par les employés communaux dans les recoins difficiles d'entretien, ainsi qu'au cimetière des enfants.

Ces premières actions seront progressives et ponctuelles, le temps de la réflexion et des échanges étant important dans ce lieu de mémoire et de recueil.

Lionel DEHON



Cimetière des enfants



Plantations



Plantations

Entretien bâtiments

Des travaux réguliers et annuels sont nécessaires pour entretenir l'ensemble des bâtiments communaux. Pour l'année 2020, ceux-ci ont été réalisés dans les bâtiments suivants :

Groupe scolaire :

Toutes les peintures menuiseries extérieures sont refaites.

Au périscolaire (maternelle) :

Une dalle isolante, le carrelage, la peinture des murs et de la porte d'entrée sont neuves.

Dans la classe de Mme Cosme, 5 fenêtres (dont 2 avec volets) sont changées, ainsi que l'éclairage, en dalles LEDs.

Le pignon extérieur, appartenant à la classe de M. Cacheux a été nettoyé (démoussage)

Restaurant scolaire :

Dans le local chambre froide, la peinture est refaite. Les travaux de nettoyage des ventilations et extractions, de l'évacuation de la hotte ont été réalisés par l'entreprise SO-PRO-NET.

Salle des marronniers :

Peinture générale des tous les sanitaires, ainsi que couloirs et placards. Des globes à LEDs ont été posés.

Salle de sports :

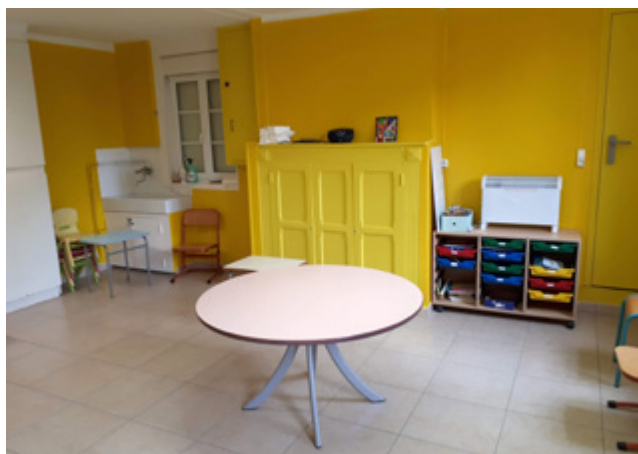
Pose éclairage LEDs à l'extérieur de la sortie de secours et changement du boîtier lumineux indiquant la sortie.

Mairie :

Une sirène va être prochainement installée sur la mairie, et le circuit électrique (disjoncteur) a été posé en attente des travaux de câblage.

Une vitre a été changée sur la façade.

Georges LEGENTIL



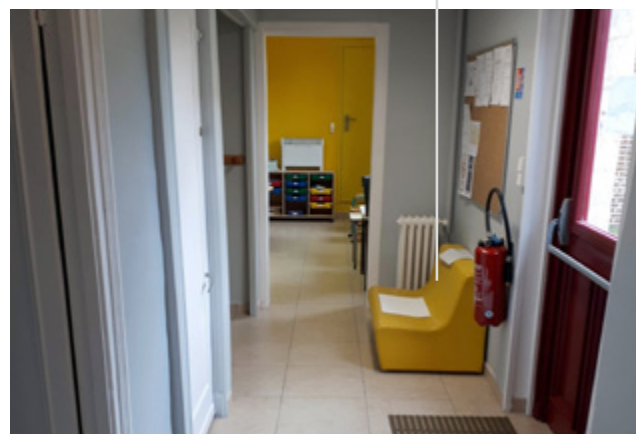
Réfection des peintures du périscolaire



Local chambre froide du restaurant scolaire



Peinture des menuiseries extérieures



Au périscolaire, réfection de l'entrée

Crise sanitaire



Christine, Axelle et Christine s'affairent...



Les piles de masques

Face à la pénurie de masques lors du 1^{er} confinement de la population, des couturières et agents municipaux ont proposé leur aide pour confectionner des masques pour les écoliers et les aînés. Une organisation s'est vite mise en place pour collecter du tissu, **un grand merci pour les donateurs**. Un atelier couture s'est installé dans la grande salle des Marronniers. Jocelyne Colombel (cuisinière du restaurant scolaire) a découpé les carrés de tissu, ensuite 3 machines à coudre pilotées par Axelle DEHAIS, Christine VASSE et Christine VATINE (agents municipaux) ont assemblé des centaines de masques. Ils ont été lavés et repassés pour les stériliser.

Les élus municipaux se sont mobilisés pour mettre sous sachets les quantités de masques à distribuer par foyer. Aline JOURDAIN secrétaire de mairie a réalisé un tableau informatique avec le recensement par foyer et a imprimé les étiquettes. Les élus se sont partagés les secteurs pour la distribution dans les boîtes aux lettres. Pour la reprise de l'école en mai les enfants et les agents communaux étaient équipés pour se protéger du virus.

Le virus ne s'est pas éteint pendant les vacances, il a repris de l'ampleur à l'automne. Les élèves de C.P de la rentrée de septembre ont reçu chacun deux masques du stock confectionné au printemps.

L'élan de générosité pour le don de draps, la participation des couturières Mmes Anne TOLLEMBOM et Denise DRONY et des agents municipaux pour la confection des masques ont été remarquable.

Françoise CHAPELLE



L'atelier de confection



Christine, Christine, Axelle et Jocelyne

Le réseau LiA s'agrandit



Depuis le 31 août 2020, vous avez pu constater que des bus circulaient dans le centre de Saint-Romain-de-Colbosc. En effet, pour accompagner l'extension du territoire et faciliter les solutions de mobilité des habitants, le réseau LiA a étoffé son offre de transport.

Les 54 communes sont désormais desservies par des lignes de bus régulières et par le service de transport à la demande FilBus. La plupart des gares du territoire Le Havre Seine Métropole sont accessibles en transport en commun grâce à des correspondances et horaires adaptés.

C'est ainsi que 4 nouvelles lignes ont été créées ou modifiées offrant un passage par heure :

Ligne 11 Montivilliers Gare <> Gare d'Étainhus-St Romain

Ligne 12 Le Havre Gare <> Gare d'Étainhus-St Romain

Ligne 13 Le Havre Gare <> Etretat Gare

Ligne 21 Montivilliers Gare <> Etretat Gare

Evolution des lignes :

Ligne 10

Gonfreville l'Orcher Parc de l'estuaire <> Octeville sur Mer Littoral

Ligne 14

Montivilliers Gare <> Montivilliers Hôpital Jacques Monod

La **ligne 12** est modifiée pour relier les gares du Havre et d'Étainhus-St Romain. En l'empruntant, vous pourrez vous rendre dans les lieux suivants :

Gare du Havre / Stade Océane / La Brèque (accès vers Zone Industrielle) / Centre commercial Parc de L'estuaire / Piscine Gd'O / Centre pénitentiaire / Centre commercial de St Romain / Parc Eco Normandie / Hôpital de St Romain / Centre-ville de St Romain / Collège André Siegfried / Aire de covoiturage des Bleuets / Gare d'Étainhus – St Romain.

Elle est aussi correspondante immédiate avec la **ligne 11** en Gare d'Étainhus-Saint Romain pour tous ceux qui souhaitent aller de Saint-Romain à Montivilliers.



Gare routière du Havre



Nouveau poteau d'arrêt à St-Jean d'Abbetot



La ligne 12 à St Romain de Colbosc



FilBus

Mais comment puis-je me rendre à Saint-Romain-de-Colbosc en transport en commun si j'habite à la Cerlangue ? Eh bien... c'est simple comme un coup de fil :

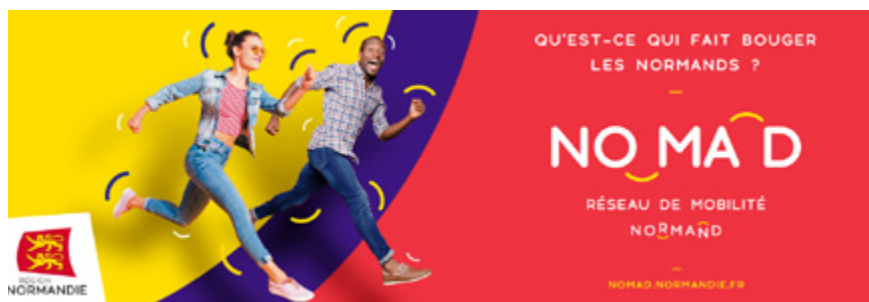
FilBus est un service de transport à la demande qui fonctionne d'arrêt à arrêt. J'enregistre ma réservation par téléphone ou sur le site internet LiA en prenant par exemple comme point de départ l'arrêt Filbus « St Léonard » pour une arrivée à l'arrêt « Hôpital » de St Romain de Colbosc, desservi par la Ligne 12. Un taxi, identifié FilBus, assurera cette course.

Toutes ces lignes sont accessibles avec la tarification LiA : Abonnement chargé sur Pass LiA ou carte Atoumod', titre 1h (1,80€), titre Journée (4,20€), titre SMS (envoi de « 1H » au 93333).

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site transports-lia.fr

Karine MOUTON-QUEVAL

Transport scolaire



Nomad, c'est quoi ? Tous les transports normands (hors urbains) sont réunis depuis le 1^{er} janvier 2020 sous une seule bannière : NO MA_D, le Réseau de mobilité à l'échelle de toute la Normandie.

La Région Normandie a créé le nouveau réseau de mobilité normand qui réunit tous les transports régionaux non urbains et scolaires : trains, cars, transports à la demande et co-voiturage. Elle a la charge de 130 lignes routières interurbaines et du transport à la demande.

Elle assure également les transports scolaires hors agglomérations depuis le 1^{er} septembre 2017 : plus de 135 000 élèves sont transportés quotidiennement sur 4 300 circuits scolaires (dont ceux de Lillebonne ou Bolbec par exemple).

Chaque année, la Région consacre 140 millions d'euros à la mise en œuvre des services par car.

Concernant le collège de St-Romain, nous sommes en phase de transition concernant la gestion du transport des élèves à destination de celui-ci. En effet, puisqu'il fait désormais partie du territoire de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, la compétence transport sera soumise au prochain appel d'offre de 2022, regroupant l'ensemble du transport scolaire du territoire, à la charge de la CU. Cette phase comprend d'ores-et-déjà que des agents transport Le Havre Seine Métropole s'assurent du bon déroulement des services et contrôlent les pratiques des usagers.



Opération de contrôle par la Gendarmerie au collège A. Siegfried

Ainsi pour être en règle, chaque famille doit doter chacun de ses enfants d'une carte de transport (support Atoumod, valable 7 ans) et la charger d'un abonnement scolaire annuel. La tarification pour l'année 2020-2021 en Seine-Maritime est de 125€/enfant collégien ou lycéen.

Les familles cerlanguaises bénéficient d'une prise en charge par Le Havre Seine Métropole de 80€ sans conditions de ressources et quel que soit le trajet

effectué, ramenant ainsi le coût de transport annuel à 45€/enfant.

Rappelons enfin quelques règles d'utilisation des transports :

- Chaque élève doit être muni de sa carte Atoumod en bon état de fonctionnement, chargée d'un contrat de transport valide pour l'année en cours, et qui devra donc « badger VERT » lorsqu'il la présentera sur le pupitre du véhicule à bord duquel il monte.
- Chaque élève doit ranger son cartable dans le porte-bagages, prendre place sur un seul fauteuil et y rester assis toute la durée du trajet.

Pour rappel, le non-port de la ceinture de sécurité (obligatoire à bord de tous les autocars) tout comme le non-port du masque en raison du contexte sanitaire actuel sont verbalisables par une

amende forfaitaire de 135€ (contravention de 4^e classe à la charge des parents si l'élève est mineur).

- Chaque élève est tenu de respecter ses camarades, le conducteur et le matériel.

Tout manquement à ces obligations peut faire l'objet d'un signalement en Mairie, à l'établissement scolaire, au transporteur, à la Région ou à la Communauté Urbaine, chacun pouvant à son niveau demander l'exclusion temporaire ou définitive du transport, voire l'engagement de poursuites à l'égard du contrevenant.

Sammy COUTELLE



Restauration



La soupe est excellente !

Jocelyne COLOMBEL a servi ses derniers repas aux élèves du groupe scolaire des Pépinières vendredi 3 juillet 2020 avant de partir pour une retraite bien méritée. Depuis plusieurs années, elle a préparé d'excellents menus avec beaucoup d'énergie et de bonne humeur, elle voulait que les enfants se régalent et prennent plaisir à se restaurer. Tous les enfants qui ont mangé à la cantine se souviennent de la cuisine de Jocelyne, elle a su éduquer

leurs palais et leurs estomacs. C'est avec tristesse que nous n'avons pu nous réunir pour son départ en juillet puis en octobre, la crise sanitaire et les directives de la Préfecture ne l'ont pas permis. Lorsque l'interdiction de se réunir en groupe sera levée, son départ sera mis à l'honneur.

Depuis la rentrée de septembre, une nouvelle organisation a été choisie pour la restauration scolaire. Un appel d'offre a été lancé, la société API a été retenue. Les repas sont livrés crus et cuisinés sur place par Justine

la nouvelle cuisinière mise à disposition. Chaque semaine un menu végétarien est servi et une fois par mois un repas bio. La commission scolaire participe avec le prestataire API et une diététicienne pour effectuer un bilan de l'activité passée et la présentation des menus pour la nouvelle période. Cette réunion permet de transmettre les remarques et les suggestions pour améliorer les repas. Pendant la période hivernale, du potage cuisiné sur place est proposé aux enfants en entrée. Les réactions sont surprenantes : je n'ai jamais mangé de soupe ou c'est la première fois qu'il y a du potage à la cantine. Le résultat est que la plupart des élèves ont terminé leur bol.

Nous souhaitons une bonne retraite à Jocelyne et la bienvenue à Justine.

Françoise CHAPELLE



A table !



Justine et Christine assurent le service



Jocelyne et M. le Maire à la cantine



Justine notre nouvelle cuisinière

Du côté de l'école



Bienvenue à Mme Guérin et M. Cacheux

A la rentrée de septembre 2020, l'équipe enseignante a accueilli deux nouveaux professeurs des écoles suite au départ en retraite de Mme Laby, directrice à la Cerlangue depuis 1997 et à la mutation de Mme Belloncle (Petites et moyennes sections).

M. Cacheux, le nouveau directeur, a en charge la classe des CM1/CM2. Il a commencé sa carrière il y a 22 ans à l'école Anatole France au Havre où il a été adjoint puis directeur. Il a ensuite pris la direction de l'école de Gournay pendant 8 ans avant de se consacrer à des remplacements pendant 2 ans. L'année dernière, M. Cacheux était en poste en tant que directeur à l'école d'Oudalle. Dans ses projets pour l'école, il aimerait beaucoup relancer l'USEP (Union Sportive de l'enseignement du Premier degré qui est l'équivalent de l'UNSS à l'école primaire).

Mme Guérin a en charge la classe des petites et moyennes sections. Après avoir fait 10 ans d'enseignement dans "la brigade" (remplacements longs) elle est très heureuse d'avoir un poste fixe sur La Cerlangue.

Tous deux se disent très bien accueillis à La Cerlangue et nous leur souhaitons une bonne continuation !

Maureen CALCOTT

Remise des dictionnaires

Le C.C.A.S a offert un dictionnaire à tous les enfants de la classe de C.M.2 pour partir au collège. Les règles de la crise sanitaire n'ont pas permis aux membres de les remettre comme auparavant. Les enfants remercient le C.C.A.S pour ce don et sont impatients de découvrir cet ouvrage qui est toujours d'actualité malgré l'ère du numérique.

Françoise CHAPELLE



Françoise Chapelle remercie Mme Belloncle



Les derniers dictionnaires remis par Mme Laby aux élèves de CM2

Don d'ordinateurs pour l'Ecole des Pépinières



Mme Guérin-institutrice et M. Breton

L'école a été dotée de dix nouveaux ordinateurs suite à l'intervention de deux Cerlanguais, Samuel Breton et Anne Braudel.

Samuel Breton travaille pour la société ORIL INDUSTRIE à Bolbec. Il nous a fait part que le parc informatique de son entreprise allait être renouvelé et a eu l'idée d'intercéder auprès de son employeur pour que dix ordinateurs soient donnés à l'école de La Cerlangue, ce qui a été accepté.

Anne Braudel, en charge de la maintenance informatique de l'école de La Cerlangue, a configuré bénévolement les dix ordinateurs avant de les installer dans l'école.

Un grand merci à ORIL INDUSTRIE, à Samuel et Anne sans qui nous n'aurions pas eu la chance de remplacer les ordinateurs obsolètes de l'école.

Patricia BRUMENT

Un chevreuil à La Cerlangue

Samedi 24 octobre, des habitants du Clos Normand ont perçu des cris d'animal venant de la route départementale.

Depuis le début de l'après-midi ils entendaient des tirs de chasseurs. Guidés par les cris, ils ont découvert une biche coincée dans le portail du bassin de rétention du Clos des Corbeillers. Ils ont essayé de la dégager de ce mauvais pas. L'animal, en fait un chevreuil daguet s'était jeté au travers de la porte du bassin. Le corps était bien passé jusqu'aux hanches mais l'arrière-train était resté bloqué. En cherchant à

s'enfuir il se faisait mal, d'où ses cris. Il fallait d'abord le calmer pour qu'il se sente en sécurité et ne tente plus de fuir, risquant de se blesser. Enfin les pompiers sont intervenus avec le lasso de maintien et une cage pour l'emmener à l'Association CHENE, à Allouville-Bellefosse. Le lundi suivant, le daguet a été relâché en forêt.

Un grand merci aux pompiers pour leur professionnalisme, ils ont procédé avec douceur sans stresser la pauvre bête. Et merci à nos amis Cerlanguais qui ont permis à ce jeune chevreuil de retrouver sa liberté.

Patricia BRUMENT



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



Remise des dictionnaires... et distanciation



Noël des Anciens 2020

Les contraintes sanitaires ont obligé la commission « Fêtes et Cérémonies » et le Maire Michel RATS à réorganisé le Noël des anciens. Le traditionnel repas avec animation a été remplacé par une distribution le 11 et 12 décembre 2020 de corbeilles festives préparées par le supermarché Carrefour Market de St Romain de Colbosc. Les membres de la commission ont remis 67 corbeilles pour les couples et 51 corbeilles pour les personnes seules, soit un total de 185 anciens. Plusieurs personnes ont demandé à ce que la valeur du colis soit donnée aux personnes en situation de précarité.

Par ailleurs, la visite des résidents des EHPAD ne sera pas assurée cette année, les établissements hospitaliers n'autorisent pas les visites des élus. Le personnel hospitalier remettra les sacs déposés par les élus aux résidents Cerlanguais.

La commission « Fêtes et Cérémonies » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous demande d'être prudents face à cette épidémie de COVID.

Françoise CHAPELLE



Dates à retenir

MAI 2021

08/05/2021 Commémoration de l'armistice de 1945 à 11h00, accueil des nouveaux habitants de la commune (nous vous demandons de signaler au secrétariat de mairie votre arrivée afin que notre liste d'invités soit à jour) et accueil des nouveaux nés de l'année 2020 à la salle polyvalente à 11h15

Mercredi 8 mai : course cycliste à partir de 13h30, départ devant la salle des Marronniers en direction de La Forge, le Bocquetal, route de la Belle Angerville, carrefour de la Porte Blanche et retour sur le village. Circulation modifiée pendant toute l'après-midi.

JUIN 2021

26/06/2021 22h30 Feu d'artifice dans le cadre de la Fête de la St Jean

30/06/2021 Toutes les Associations sont invitées à la Mairie pour établir les plannings des réservations des salles à 20h30

SEPTEMBRE 2021

26/09/2021 Virade de l'Espoir

NOVEMBRE 2021

11/11/2021 10h30 à l'église St Léonard, temps de recueillement pour la paix, 11h00 commémoration au monument aux morts. Remise des médailles du travail à la salle polyvalente.

DÉCEMBRE 2021

Vendredi 3 décembre 12h30, repas de Noël des anciens à la Salle Polyvalente

Vendredi 17 décembre 2021, 15h00 spectacle de Noël des enfants.

En raison de la crise sanitaire, l'agenda est susceptible d'être modifié selon les consignes préfectorales.

ALSH (MPT)



Linalyne



Ethan



Louis



Méline

Jeu concours

« La Plaque de Cocher »

En préambule, la commune de La Cerlangue remercie chaleureusement Marc Bénard.

Qui fait don de cette plaque, trouvée dans une dépendance de son domicile et permet ainsi de voir un bel exemplaire d'un panneau directionnel qui se trouvait quelque part dans la commune...



... qui permet ainsi d'organiser le concours suivant, et permettre quelques déplacements pédestres, dans les rues et chemins de la commune, pour le bien de tous !

A partir des informations mentionnées sur cette plaque, vous devez préciser l'emplacement exact où elle se trouvait. Cette plaque a servi à bien des générations pour se guider dans La Cerlangue !

Réponses par courrier en Mairie ou par mail (mairie@lacerlangue.fr) avant le 14/02/2021.

Une photo de l'emplacement ainsi que son adresse précise sont obligatoires. Une réponse maximum par famille ou adresse. Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses.

A gagner : Un repas pour deux dans un restaurant sera offert.

Lionel DEHON

Le Saviez-vous ?

D'où vient l'origine et l'usage du brigadier du théâtre ?

Le brigadier est toujours par tradition fait dans une perche à rideau hors d'usage. Il vient de la marine , la brigade représentant l'ensemble des machinistes qui, comme sur un navire, doivent être en parfaite synchronisation.

L'explication des coups , en premier , une succession de coups répétés assez rapidement,un temps de silence puis trois coups assez espacés qui précèdent le lever du rideau , est assez simple.

Le but premier des coups répétés est de faire taire le brouhaha du public avant le début de la représentation, mais aussi et surtout, d'attirer l'attention des machinistes ! En effet , jusqu'aux années 60 , le régisseur ne dispose pas de moyens électronique de communication .

Après cette première série de coups répétés du régisseur , le machiniste placé dans les dessous de scène accuse alors réception avec son propre brigadier et indique ainsi qu'il est prêt , lui aussi, par un coup sec et bref. Celui placé dans les cintres pour la manœuvre des toiles fait de même et enfin , le dernier , placé du côté opposé à celui du régisseur (cour ou jardin) confirme lui aussi qu'il est opérationnel.

Le rideau peut donc être levé et ... La magie du spectacle débiter !

Michel RATS



Routes et chemins

Beaucoup de travaux ont été réalisés au cours de l'année, malgré le contexte COVID 19 : la Direction Interdépartementale Nord-Ouest (DIRNO) a remis à neuf toute la départementale D39, qui traverse le village, jusqu'à la D910 (près de la Maison Familiale Rurale). La D112, qui part de la Porte Blanche et traverse St Jean d'Abbetot a aussi été refaite. Le revêtement est excellent comme vous l'avez sans doute constaté. À noter que des mesures de trafic routier en deux temps sont réalisés au hameau de La Forge, pour de nouveau évaluer les vitesses réelles et les mesures d'amélioration à suivre.

La compétence des voiries communales dépend maintenant de la CU Le Havre Seine Métropole : à ce titre la rue de Maréfosse, ainsi qu'une partie de la rue des longs champs ont été refaites.

Les chemins communaux, restent compétence commune : le chemin des Amoureux, qui part du cimetière, pour aller vers l'église, a été remis en état par l'entreprise Asteva.

Lionel DEHON



Rue de la Belle Angerville



Carrefour Porte Blanche



Rue de Maréfosse avant



Rue de Maréfosse après



Chemin des Longs Champs



Chemin des Amoureux

Entretien espaces naturels

La mare des chaudières située dans le village, dans la rue qui porte son nom, permet de retenir les eaux de ruissellement provenant des chemins et des chaussées aux alentours. Un curage complet a été réalisé en novembre afin d'évacuer les limons s'étant accumulés dans la mare au fil des années, ayant pour conséquence la perte d'une grande capacité de retenue des eaux, lors d'orages ou de pluies abondantes, créant un débordement sur la rue de la mare des chaudières. Ces boues évacuées permettent de restaurer la pleine capacité de stockage de la mare. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Saily.



Mare des chaudières avant curage



Mare des chaudières en travaux



Mare des chaudières après curage

La haie bocagère, située route d'Alençon, a été plantée il y a déjà quelques années par la commune de La Cerlangue. Celle-ci a plusieurs usages : Brise-vent sur ce secteur venteux en plaine, elle permet aussi d'abriter la faune locale. Les marcheurs, nombreux dans ce secteur, peuvent maintenant grâce à l'élague réalisé, marcher sur le chemin existant à son pied, et ainsi en venant par exemple du chemin de la Morinerie, vers la route d'Alençon, obliquer à gauche, et marcher à l'écart de la chaussée, et être abrités des vents d'ouest, pour aller vers le village. L'élague a été réalisé par M. Bénard Fabien, agriculteur.

Lionel DEHON



Taille haie bocagère route d'Alençon

Cadre de vie

Nous souhaitons maintenir la qualité du cadre de vie dans notre village.

Pour cela, nos agents communaux interviennent régulièrement en nettoyant les trottoirs, la voirie, les espaces verts, etc... Depuis plusieurs années, dans le respect de l'environnement, ils n'utilisent plus de produits phytosanitaires. Les mauvaises herbes n'attendent pas leur prochain passage et repoussent très vite.

Nous demandons à chacun, dans la mesure de ses possibilités, de soigner les abords de sa propriété.



Chemin de Drumare



Chemin Finetot



Chemin Finetot



Babylône



Chemin de Tancarbot



La Forge

Nous avons constaté, depuis quelques temps, une recrudescence des incivilités dans la commune : des dépôts sauvages d'ordures, de gravats et au plus près des jeux de nos enfants, des déjections animales, des canettes, des mégots...

Il est regrettable que le manque de civisme de certains nuise au bien-être et à l'environnement de tous.

Patricia BRUMENT

Bien planter avec le Parc Régional des Boucles de la Seine Normande

Chaque année, dans le cadre de sa mission de préservation des paysages, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande organise deux commandes groupées de plants d'essences locales à destination des habitants de son territoire, une à l'automne et une autre en hiver.

En raison du confinement, il n'a pas été possible de procéder à la livraison d'automne. Pour cette raison, la commande groupée se déroulera exceptionnellement durant tout l'hiver. **La clôture des commandes interviendra le 15 février 2021, les livraisons se feront à la Maison du Parc vendredi 26 et samedi 27 février 2021.**

La commande groupée de plantation est une action phare du Parc depuis plus de 30 ans. Avec une moyenne de 15 000 plants par an, près de 600 000 arbres et arbustes ont été plantés, l'équivalent de 300 kilomètres de haies ! Depuis quelques années, le Parc a étoffé sa proposition : les arbres fruitiers (pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers) ainsi que plusieurs types de paillage écologique (BRF et miscanthus) font également partie du catalogue.

Des plants locaux diversifiés et adaptés à leur environnement

Les haies champêtres ont plus d'avantages que les traditionnels thuyas, cyprès ou autres lauriers. Elles offrent une plus grande diversité de couleurs, de fleurs et de feuillages. Leur entretien est moins contraignant et de par leur rusticité, ils vieillissent mieux en raison d'une meilleure adaptation aux conditions de sol et de climat. Le mélange d'espèces est source de vitalité et de bonne santé, il empêche en cas de maladie la propagation à toute la haie. La biodiversité



Commande plantations

est également favorisée, les insectes et les oiseaux y trouvent un refuge idéal. Enfin, utiliser des végétaux d'origine locale permet de préserver la fonctionnalité des milieux naturels et de retrouver de nombreux services écologiques. Nouveauté cette année, la quasi-totalité des végétaux sont labellisés «Végétal local». Il s'agit d'un label, qui garantit et contrôle l'origine des végétaux, créée par l'Agence française pour la biodiversité.

Des conseils personnalisés sur demande

Le site de vente en ligne (plantations.pnr-seine-normande.com) propose près de 70 plants de haies différents et plus de 20 fruitiers d'espèces locales ! Comment choisir les espèces les mieux adaptées à votre terrain et à votre besoin ? Le Parc a mis en place plusieurs moyens pour vous aider dans votre projet. Tout d'abord, en ligne, le site de commande comporte plusieurs informations sur chaque espèce : la hauteur, la vitesse de pousse, la couleur de floraison, la toxicité, le nom des fruits, le type de sol, le Ph et l'exposition. En complément, vous pouvez télécharger la brochure « Conseils pour réussir vos plantations de haies et fruitiers » éditée par le Parc et disponible sur son site Internet. Elle indique de nombreuses directives pour entamer un projet de plantation. Enfin, si vous souhaitez aller encore plus loin, en tant qu'habitant du Parc vous pouvez bénéficier d'un conseil personnalisé et gratuit à la plantation, par téléphone, en joignant la Maison du Parc au 02 35 37 23 16.

Pratique :

- Commande de plants d'essences locales sur <https://plantations.pnr-seine-normande.com>
- Conseil personnalisé par téléphone au 02 35 37 23 16



Lia DESPAS

Entretien avec Lia Despas, artiste locale de 27 ans, habitant à La Cerlangue

Bonjour Lia, pouvez-vous nous dire quel est votre parcours ?

Cela fait deux ans maintenant que je réside sur La Cerlangue. J'ai travaillé à Plein Ciel au Havre, au rayon « Beaux-Arts » ce qui m'a permis d'apprendre beaucoup de choses. J'ai aussi travaillé au magasin "Nagawika" où j'ai pu réaliser des shooting vidéo et apprendre un peu la vente. J'ai donné des cours de peinture et de dessin pendant 3 ans dans plusieurs associations pour des enfants à partir de 6 ans jusqu'aux adultes. J'ai également donné des cours pendant les TAP* sur Epretot et Les Trois Pierres.

*Temps d'accueil périscolaire (ancienne réforme des rythmes scolaires)

Vous avez donc une formation en art ?

Concernant la peinture, je suis autodidacte. J'ai un baccalauréat Economique et Social. Je me suis tournée ensuite vers une formation en esthétique, qui m'a permis d'apprendre le maquillage et les nuances de couleurs. Puis j'ai commencé à donner des cours.

J'ai toujours aimé le dessin et la peinture depuis l'enfance. Pour moi, il était évident que je me lancerai dans ce domaine artistique.

Qu'est-ce-qui vous a donné envie de vous lancer ?

Il y a eu plusieurs déclics. J'ai pris confiance en moi avec le temps et je pense aussi qu'il faut avoir le « feeling ». Je sentais que j'étais prête. Je suis artiste à temps complet depuis environ un an maintenant.



 Lia despas

 @lia_despas



Et justement, comment se passent vos journées ?

Je donne des cours et réalise des tableaux mais je ne fais pas que ça. J'apprends des nouvelles techniques comme le graph (réalisation œuvre sur support type mur) et je me diversifie : je fais des tatouages éphémères, de la customisation de meubles et d'instruments de musique, de la pyrogravure, ...

Je fais toute ma communication sur Facebook et Instagram notamment, ce qui me prend beaucoup de temps. Mais cela me permet d'avoir une grande visibilité.

Quelles sont vos perspectives ?

J'aimerais beaucoup évoluer dans le graffiti qui est un milieu plutôt masculin et aussi dans le montage photo. Je suis en train de travailler sur mon site internet qui devrait être en ligne pour la fin de l'année. Portrait sur commande par mail : lia.despas@orange.fr

**Propos recueillis par
Maureen CALCOTT**

Lucien VAUDRY

Je vous propose une interview de Lucien Vaudry. Il a 17ans et est étudiant à l'université du Havre en Génie Mécanique et Productique. Lucien est surtout un sportif en moto vitesse sur circuit.

Où t'entraînes-tu ? Quels sont les lieux des courses ? Fais-tu d'autres sports ?

Il n'y a pas spécialement de lieux d'entraînement pour la moto, puisqu'il n'y a pas de circuit proche. Je suis aidé par une école de pilotage YAMAHA. Le circuit le plus proche, c'est celui de Carole à Paris, et celui de BUGATTI au Mans sur lequel je n'ai pas le droit de rouler puisqu'il faut avoir plus de 18 ans. Comme je suis en championnat de France, je me déplace sur tout le territoire. Je fais du triathlon aussi au club de Gonfreville l'Orcher.

Quel est le coût moyen pour une saison ?

C'est aux alentours de 20 000 euros, avec cette année l'achat de la moto 600 cm3, avec le budget de fonctionnement pour les entraînements.

Combien de temps consacres-tu au sport par semaine ?

Je n'ai jamais pris le temps de compter. Pour la moto, il n'y a pas d'entraînement hebdomadaire précis. Des fois on s'entraîne 3 fois dans le mois et après pas d'entraînement du tout. Pour le triathlon, on est largement à 10 heures par semaine. Mais après il y a toute la préparation autour, la communication, démarcher les partenaires, préparer les courses, ... Il faut aussi rattraper les cours. Et là on est à plus de 20 heures par semaine.

Pas facile donc d'avoir une vie familiale ?

J'ai de la chance, toute ma famille est dans la compétition. Mon père m'emmène sur les circuits, il fait la mécanique, ainsi que ma sœur sur place. Tout le monde a sa tâche, sinon c'est compliqué de faire un sport aussi prenant.



En piste

As-tu eu des blessures ?

Oui ça fait partie du sport. C'est un sport à risque. Pour l'instant, je pense que j'ai été assez épargné. Je me suis juste cassé la clavicule et fait un traumatisme crânien.

Quels sont tes résultats sportifs pour cette saison ?

J'ai terminé 12ème en moins de 21 ans en catégorie 600 cm3 pour ma première année. C'était pas une année facile. On aurait pu améliorer des choses. On fera mieux l'année prochaine.

Recherches tu d'autres sponsors ?

Je remercie la commune de la Cerlangue qui me suit depuis mes débuts. Et aussi mon voisin Ghislain Brière. Je tiens à remercier la société GCMI et monsieur Tony Beltram. Pour préparer la saison prochaine, on démarque. S'il y en a qui veulent m'aider, ils sont les bienvenus.

Comment imagines-tu ton avenir ?

Je vais faire de mon mieux pour aller plus loin, que ce soit dans mes études ou la moto, et puis on verra quand il y aura des choix à faire. Si je ne viens pas à finir en tant que pilote, j'aimerais pouvoir avoir un métier dans lequel je suivrai des pilotes ou des équipes sur un championnat.

Propos recueillis par Léticia RIVET



La moto, une affaire de famille

Le patrimoine de La Cerlangue



La Cerlangue. À droite l'abattoir (enduit rouge) transformé en logis dans les années 1990, à gauche la grange (en brique) transformée en atelier communal à la même époque.

Au Moyen Âge, dans les villes, l'abattage était contrôlé par les corporations dans des tueries, lieux sordides où l'on tuait les animaux. Les abattoirs en tant que tels n'apparaissent qu'au 19^e siècle, notamment à Paris. À la campagne, les bouchers abattaient les animaux chez eux ou à proximité de leurs commerces dans un local dédié

se situer à l'écart de la boutique, à proximité d'un point d'eau et généralement près d'une étable. Autrefois, afin de conserver la fraîcheur en été, le bâtiment était souvent couvert en chaume et profitait de l'ombre d'un tilleul ou d'un marronnier planté à quelques pas de son entrée. Dans notre village, l'abattoir se trouvait derrière l'église, au fond de cour de la ferme Vallois louée au boucher (Paul Lemétais puis Maurice Leleu). La veille de l'abattage, les cultivateurs enfermaient les animaux destinés à la boucherie dans leur étable où ils les mettaient à jeûner. Le lendemain, les bœufs étaient menés à la longe par les cultivateurs. Ils empruntaient l'actuel chemin de l'Abattoir pour rejoindre



La Cerlangue, tuerie L. Doray (successeurs : Paul Lemétais puis Maurice Leleu). Parcelle 356 (ADSM 3P3 803 section A, 2^e feuille, 1823).

faisant l'objet d'une déclaration en préfecture à partir de 1800. À La Cerlangue, dans les années 1950, on dénombrait un abattoir, une boucherie et une charcuterie qui faisaient partie des nombreux commerces du village.

Localisation :

L'emplacement de l'abattoir ne devait rien au hasard. Il devait



La Cerlangue, charcuterie R. Soenen. Facture à entête.

l'entrée du local situé sur le pignon Nord d'une grange. En revanche, le boucher lui-même se chargeait le plus souvent d'aller chercher veaux et moutons directement à la ferme. Une fois l'abattage terminé, la viande était crochée et restait à sécher. Le boucher tuait le mercredi et revenait le jeudi récupérer la viande qu'il plaçait sur le plancher de sa bétailière.

La première boucherie de La Cerlangue se trouvait aux halles (échoppes autrefois situées à l'emplacement de l'actuel monument aux morts), le boucher n'avait qu'à contourner l'église



La Cerlangue, charcuterie Henri Cahard.

par le chemin pour rapporter sa viande. Plus tard, avec l'ouverture de la nouvelle boucherie presque en face de l'école de garçons, le trajet se faisait sans emprunter la voie publique. En effet, la cour Vallois donnant sur sa propre cour, Paul Lemétais ouvrait une barrière et le convoi arrivait directement en face de la boucherie. Il ne restait plus qu'à décharger dans son magasin.



La Cerlangue, bétailière de Paul Lemétais. Plaque d'identité obligatoire (loi du 31/05/1851).

Plus tard, c'est à nouveau par la route que Maurice Leleu rapportait la viande à la boucherie avec sa bétailière attelée d'abord à une Citroën B12 camionnette puis à une 403 familiale Peugeot beige.

Le lundi était réservé aux charcutiers qui utilisaient également cet abattoir pour tuer les cochons (Henri Cahard, Roger Soenen pour



La Cerlangue, Paul Lemétais, boucher, dans la cour de son pavillon en face de la boucherie.



La Cerlangue. Bétaillère de Maurice Leleu avec en arrière-plan le bâtiment où il mettait les bêtes à jeûner.



Peugeot 403 familiale. C'est avec ce type de véhicule que Maurice Leleu tractait sa bêtaillère.

La Cerlangue ; Auguste Gervais pour Tancarville).

Les différentes étapes de l'abattage d'un bœuf :

Le boucher procédait d'abord à l'étourdissement puis à la saignée et à la dépouille. Il fallait ensuite blanchir la bête (détacher le cuir), éviscérer et terminer par la fente à l'aide d'un hansart ou couperet.

Le travail n'était pas terminé pour autant ! Le cuir devait être salé au gros sel puis roulé (les bouchers de La Cerlangue vendaient les cuirs aux établissements Huet, La Halle aux cuirs, rue du Précieux-Sang à Fécamp qui passaient les chercher). Les chaudins (boyaux) étaient lavés ; les tripes, pieds de bœuf et autre museaux échaudés à 50 °C. En tout, on comptait une heure trente de travail pour tuer un bœuf !



La Cerlangue, une famille de charcutiers : à gauche Henri Cahard, au milieu Pascal Malandain, à droite Florine Cahard.



La Cerlangue, boucherie Gérard Alleaume au milieu des années 1980.

La fin de l'abattage local :

Après 1968-1969, l'abattage en tuerie chez les artisans bouchers a été interdit et s'est alors pratiqué en abattoir, un établissement généralement construit au chef-lieu de canton, comme ce fut le cas à Cany-Barville, Bolbec, Le Trait, etc.

L'emploi du temps du boucher de La Cerlangue :

Auparavant, la semaine du boucher s'organisait de la manière suivante : on tuait le mercredi on présentait dans le magasin, le jeudi, on commençait à couper les carcasses (les parties basses/ les avants servant à faire du pot-au-feu, du ragoût, du bœuf bourguignon). Les arrières étaient gardés pour la semaine suivante afin que la viande mortifiée (pour faire des rôtis).



La Cerlangue. Au fond, la cour Vallois avec l'abattoir à gauche du clocher. Devant à gauche, la cour Lemétais avec le pavillon du boucher en blanc.

Chez les bouchers, Pâques était un des moments forts de l'année. Le Jeudi saint et le Vendredi saint, les carcasses étaient présentées dans le magasin. Bouchers et garçons-bouchers arrêtaient de travailler le jeudi midi pour ne reprendre que le vendredi après-midi (autrefois, on ne mangeait pas de viande le vendredi, à fortiori le Vendredi saint). Le Jeudi saint, le patron offrait le restaurant aux employés... c'était la fête !



La Cerlangue, rue des Pépinières, porcherie et abattoir d'Henri Cahard.

Les traces des anciens commerces de viande de La Cerlangue :

Si l'emplacement de l'ancienne charcuterie située dans le virage de la rue qui traverse le village est encore facilement identifiable, il est plus difficile de reconnaître l'ancienne boucherie qui se tenait en face de l'école de garçons sur la même route de Saint-Romain puisqu'elle a été transformée en logement. Quant à l'abattoir (transformé en logis dans les années 1990) et la grange attenante (transformée en atelier communal à la même époque), ils forment aujourd'hui une seule et unique habitation.



La Cerlangue. Henri Cahard, charcutier, et sa voiture à chien.

Le boucher de La Cerlangue n'avait pas de succursale puisqu'il effectuait des tournées le mardi, le jeudi et le samedi après-midi. Le samedi matin, le magasin restait fermé car c'était jour de marché à Saint-Romain-de-Colbosc et le boucher ouvrait son étal au bourg, dans les hallettes.

Patrick LEBOURGEOIS

A La Cerlangue...



N° 8

... il y a 30 ans

Nous avons décidé de vous retracer un fait marquant dans l'histoire de La Cerlangue, qui avait été publié dans le bulletin annuel... d'il y a 30 ans... déjà !

C'est en effet en 1990 que fut réaménagé l'ancien presbytère de notre commune afin d'y accueillir la Mairie, sur la place de l'église, comme nous avons pu la connaître pendant 20 ans, avant qu'elle ne soit devenue dangereuse par son instabilité liée à des infiltrations souterraines.

Didier Martin, Maire de l'époque nous y présentait d'abord le projet en lui-même, côté technique et finances. Puis il y accueillait les deux nouvelles secrétaires de l'époque.

Je ne vous en dis pas plus, et vous laisse (re) découvrir cet événement.

Sammy COUTELLE

LA NOUVELLE MAIRIE

Nous avons eu le plaisir de constater que deux entrepreneurs de la Commune avaient répondu favorablement aux appels d'offres.

Monsieur FEUILLOLEY a effectué les travaux de maçonnerie.

Monsieur AUBIN, tous les travaux sur menuiseries doublages et plafonds.

Les autres entrepreneurs retenus sont :

Entreprise BROWANG : Menuiseries extérieures
Entreprise HEBERT : Electricité
Entreprise DURAND : Plomberie
Entreprise SARSE : Peinture revêtements muraux
Entreprise FANELLO : Carrelage revêtements de sol

Il devenait urgent pour la commune de se doter de locaux plus spacieux et plus adaptés car la charge de travail à la fois pour le secrétariat et pour les élus est croissante, et nous ne pouvions plus travailler efficacement dans les locaux actuels.

Concernant les choix des revêtements intérieurs coloris etc, il nous faut remercier, Mesdames COTE, L'HERVENAT, BRIERE qui ont investi beaucoup de leur temps pour que l'ensemble de cet agencement nous et vous soit le plus agréable possible.

Vous constatez que l'ancien presbytère se transforme petit à petit pour devenir :

1) La Mairie comprenant :

- le secrétariat au rez de chaussée gauche
- le bureau du Maire et des Adjoints à l'étage
- la salle de Conseil et de mariage à l'étage
- les archives dans le grenier réaménagé.

2) Le secrétariat du Syndicat d'eau totalement indépendant à l'étage.

3) La salle paroissiale avec un accès crée à l'extérieur

Le coût total des travaux avec les aménagements, intérieurs, l'achat de mobilier, les honoraires d'architecte, est de 1 150 000 F dont le financement a été assuré de la manière suivante.

Subvention Conseil Général	: 275 657
subvention SIVOM	: 59 328
Le solde sur les fonds propres de la commune sans emprunt	: 815 015
TOTAL	1 150 000

NOUVELLE MAIRIE NOUVEAU SECRETARIAT

Les réunions de chantier ont été bien suivies par les élus mais aussi par Madame Mary Chrystin BRIERE, secrétaire de Mairie depuis le 1er août. Chacun de nous a déjà été conquis en quelques semaines par ses compétences auxquelles s'ajoutent gentillesse et disponibilité.

A mi-temps est employée Nathalie TINEL, chez laquelle nous apprécions son amabilité et spontanéité. Nous la remercions dès à présent d'avoir accepté de dactylographier ce bulletin.



- 36-37** **Comité des Fêtes**
- 38** **Amis de l'église de St jean d'Abbetot et du patrimoine local**
- 39** **Les Enfants d'Abord**
- 40** **Les Amis de Goma**
- 41** **Football**
- 42** **Détente à petits points**
- 43** **Coin d'Parapluie**
- 44** **Amicale des anciens élèves et amis des écoles
Atelier Abbetot**
- 45** **Pak-eurêka
Club des aînés
La Boule Cerlangaise**
- 46** **Judo-Club**
- 47** **Vaincre la Mucoviscidose**
- 48-49** **MFR**



On nous demande de faire le bilan de l'année 2020 pour le comité des fêtes... que dire ; ça n'a pas toujours été la fête... Nous avons peu de photos pour représenter les événements de cette année particulière :

Nous avons pu maintenir quelques événements tels que le salon de l'agriculture (ou nous avons quand même complété deux cars), un concours de dessin (qui a obtenu beaucoup moins de succès), ainsi que notre course d'orientation de septembre (avec à notre étonnement beaucoup de participants bien sûr masqués). Nous avons dû annuler cette année les deux repas en salle, notre assemblée générale, et avec beaucoup de tristesse notre feu de la Saint Jean...

Salon de l'agriculture 28 février 2020



Concours de dessin :

Les gagnants sont :

Dans la catégorie des - de 6 ans : Cerise 4 ans

Dans la catégorie 6/10 ans : Violaine 8 ans

Dans la catégorie 11/15 ans : Capucine 12 ans

Dans la catégorie plus de 15 ans : Cathy



Violaine

**Orientation
à La Cerlangue
13 septembre
2020**



Association des amis de l'Église de St Jean d'Abbetot et du patrimoine local

Les Amis de l'Église de Saint-Jean-d'Abbetot et du patrimoine local, n'ont pu maintenir qu'une seule manifestation cette année, celle des journées européennes du patrimoine le week-end des 19 et 20 septembre derniers. Ce fut une réussite, la météo étant de la partie et les gens ayant envie de se revoir.

Début août, l'équipe d'universitaires qui était déjà venue en 2019 a passé une semaine à Saint-Jean-d'Abbetot pour réaliser des relevés, des photos et des analyses.

Devant la richesse des lieux, Anastasiya Chevalier et son équipe, ont décidé de poursuivre leurs investigations dans notre église pendant plusieurs années encore, une thèse en doctorat devant compiler leurs recherches.

Sous l'impulsion de notre association, la mairie a lancé un appel d'offre pour recruter un architecte agréé des monuments historiques afin de réaliser une étude de diagnostic préalable aux travaux de restauration et d'embellissement de l'église de Saint-Jean-d'Abbetot.

Jean-Pierre Coté, notre menuisier cerlanguais, a proposé ses services pour restaurer le confessionnal début 2021. Qu'il en soit remercié.

Restons mobilisés, en espérant bien sûr, que 2021 nous apporte la délivrance et la poursuite de nos projets.

David GUÉRIN



L'exposition *Paysage et architecture traditionnelle en Seine-Maritime* prêtée par le C.A.U.E.



Les ateliers, bois, pierre et couverture des *Compagnons du Devoir* ont passionné les visiteurs.



Le circuit des *gentilhommières*, effectué à vélo, a permis de (re)découvrir le patrimoine bâti de notre commune grâce à l'hospitalité des différents propriétaires.

Les Enfants d'Abord

L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020 A ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS.

Dès la rentrée, achat d'une cabane de jardin pour permettre de stocker les jeux extérieurs dans la cour du Primaire.



Fin 2019 nous avons réalisé la vente de calendriers et de sapins, mais le plus marquant a été l'organisation du Marché de Noël avec plus d'une vingtaine d'exposants. Vous avez été nombreux à nous rendre visite lors de ce beau Dimanche ensoleillé. Au programme : vente des objets réalisés par les élèves de l'école, de décorations de Noël, de gâteaux, vin chaud; visite du Père Noël et pour la première fois, balade en calèche avec Perrine et son âne Guy.



Février 2020 : le Carnaval. Petits et grands étaient déguisés, un goûter leur a été offert. Nous avons collaboré avec Francky, animateur du Ludisport, qui a tenu quelques ateliers pour faire découvrir son activité; puis place à la musique, aux serpentins et aux cotillons pour le plus grand plaisir des enfants !!!

le Loto. Une grande nouveauté pour nous. Ce fut un réel succès avec plus de 120 participants !!! De grands gagnants mais surtout pas de perdants : un petit lot de consolation a été remis à chaque joueur.



La **fin d'année scolaire** a été marquée par 3 départs : 2 départs en retraite pour Mme Laby, directrice de notre école et institutrice des classes de CM1 et CM2 et Mme Colombel, notre cantinière qui a un réel don de magie pour régaler nos enfants. Enfin la mutation de Mme Belloncle, institutrice des petite et moyenne section.

L'association a voulu leur rendre hommage et les remercier pour ces années passées auprès de nos bambins, en organisant un pot de départ avec remises de cadeaux et de fleurs.



Face au contexte de la pandémie, l'**ORGANISATION POUR 2020/2021** est plus difficile mais nous tenons à vous montrer notre présence et notre engagement auprès de notre école.

Différentes ventes (madeleines, sapins, chocolats...) permettront de continuer à faire vivre notre association.

Les fonds ainsi récoltés serviront à améliorer la qualité de vie à l'école : achats de draisiennes et de trottinettes pour les classes de maternelle, achats de jeux pour les récréations, aide à la décoration de la nouvelle bibliothèque.

Nous comptons sur votre soutien.

Alice, Audrey C., Audrey O., Aurélie, Caroline, Cécile, Mélanie Ca. et Mélanie Co.

Une équipe de mamans dynamiques et soudées !



Les amis de Goma

Comme pour la plupart d'associations, les activités des AMIS DE GOMA ont été très impactées par la crise liée au coronavirus. C'est ainsi que, par exemple, nous n'avons pas pu organiser notre barbecue annuel ni les différents marchés d'artisanat provenant de Goma en République Démocratique du Congo.

Toutefois nous avons réussi à tenir notre repas solidaire juste avant le confinement et nous avons fourni de l'assistance aux élèves et étudiants de Goma pour les aider un peu dans la lutte contre cette crise. Nous avons pu aussi tenir notre Assemblée Générale annuelle qui a reconduit le Conseil d'Administration présidé par Jean-François SEBINWA ;

La soirée aux saveurs africaines organisée par l'association LES AMIS DE GOMA dans la Salle Polyvalente de La Cerlangue, ce samedi 07 mars 2020 a été très chaleureuse au grand plaisir des 70 convives qui ont surmonté la psychose du coronavirus. Ils n'ont pas eu à regretter cette bravoure tant le menu été succulent.

Cette soirée a été animée, une fois de plus, par le talentueux Kevin MFINKA, artiste-musicien congolais, accompagné de ses 3 percussionnistes et 4 danseuses.



Afin d'aider, un tant soi peu, la population à faire face à la crise liée au Coronavirus, notre association a pu fournir de l'aide alimentaire à quelques étudiants ainsi que du gel hydro-alcoolique fabriqué par des étudiants en pharmacie. Nous avons également fourni des masques chirurgicaux aux finalistes de l'enseignement secondaire à l'occasion de leurs épreuves de « baccalauréat », ainsi qu'à un centre de santé. Ces masques ont été cousus localement par des jeunes filles-mères et des veuves soutenues par une association locale.

En même temps qu'un joyeux Noël, nous souhaitons une très belle année 2021 à l'ensemble des Cerlanguaises et des Cerlanguais, ainsi qu'à tous nos membres et sympathisants. Qu'elle soit pleine de réussite et voit vos projets, comme les nôtres, se concrétiser !



ASLC Football OBJECTIF ATTEINT



Rappel du bulletin dernier : « L'objectif cette année reste le même : finir premier ! ».

C'est fait ! **L'ASLC a terminé à la première** place à l'issue de la saison et accède ainsi à la division supérieure. Ce n'est qu'une juste récompense car même si le championnat a été écourté à cause du confinement, l'ASLC a su faire preuve d'une régularité exemplaire depuis ces dernières saisons et mérite amplement sa montée à la division supérieure. Le travail initié par Fabien ROLLAND et son staff a porté ses fruits. Johan ANNET, nouveau président a su poursuivre cette action. Maintenant il faut réussir à se maintenir, et pourquoi pas mieux ! Il faut rappeler que nous sommes un des rares clubs à ne posséder qu'une seule équipe : la performance est d'autant plus grande.



Espérons maintenant que la situation s'améliore très vite afin que nous reprenions notre activité : seulement deux rencontres de championnat ont pu avoir lieu depuis septembre (une victoire contre PETIVILLE et une défaite contre ST THOMAS).

Nous remercions nos fidèles sponsors et la mairie pour leur aide indispensable au bon fonctionnement du club. Malheureusement cette année, pas de repas, pas de ventes de calendriers et donc des fonds qui ne rentreront pas pour nous aider. Comme pour toutes les associations, la vigilance et la rigueur devront être de mise si nous voulons passer ce cap en toute quiétude.

Porter vous bien et restons vigilants sur les bons gestes à pratiquer.



Composition du bureau

Président : Johan ANNET

Vice-Président : Cyril HEMERY / Fabien ROLLAND

Secrétaire : Anthony FILLASTRE

Secrétaire adjoint : Alexandre LE BIGOT

Trésorier : Paul VASSE

Trésorier adjoint : Marc VAUTIER

Bonne année 2021 à tous et venez nombreux nous encourager chaque dimanche matin.

Détente à petits points

Après une année particulièrement difficile, nous n'avons pu faire beaucoup de « couture loisir » dans notre association.

Cependant, le personnel communal, Christine Vatine, Christine Vasse, Jocelyne Colombel et moi-même, avons fait 600 masques pour les distribuer aux enfants de l'école à la reprise du 11 mai 2020.

Puis à la réouverture des activités de l'association le 4 septembre, nous avons cousu 80 sacs individuels pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire, en raison des causes sanitaires et en accord avec la municipalité.

Vous pouvez voir quelques photos de nos créations faites pendant le confinement mais individuellement et chacune chez soi.

Je vous souhaite ainsi que nos adhérentes de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2021.

Axelle DÉHAIS



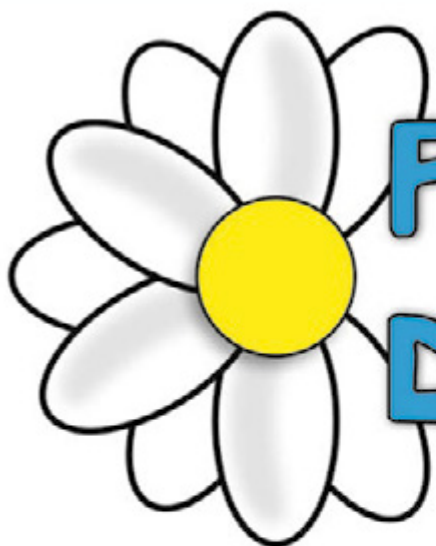
Patchwork ours polaire



Sac individuel garderie



Retrouvailles le 4 septembre de l'association



PEINTURE DE CAUX

Ravalement - Peinture - Décoration
Revêtements muraux - Revêtements de sols

02 32 65 68 10

ZA Saint Jean de la Neuville



Photo : Yves Richard

2020 : Année blanche avec ce confinement et malheureusement deux annulations successives de notre concert cerlanguais.

Pour notre groupe, pire fut la restriction du nombre des soirées de répétition, temps de retrouvailles pour le travail et l'amitié.

Nous regrettons tous ces moments d'avant concert, cette montée d'adrénaline, ce qui nous fait tant défaut aujourd'hui.

C'est le temps de la réflexion pour d'autres compositions musicales que nous aurons le plaisir de vous présenter lors de nos prochains concerts.

A vos agendas !

Coin d'Parapluie en concert

à La Cerlangue

samedi 5 juin 2021 à la salle polyvalente, à 20h30

et à Cany Barville

vendredi 18 juin 2021 à la salle du bailliage de Caux à 20h30.

Amicale des anciens élèves et amis des écoles

Association créée pour les habitants de LA CERLANGUE et AMIS vouée au divertissement du village.

La carte de sociétaire est de 3 €. Ce qui vous permet d'avoir une réduction sur les promenades de l'amicale sur l'année à venir.

Vu le contexte sanitaire, nous avons dû annuler notre journée spectacle du 22 mars qui, en principe si la situation le permet, est remise au 21 mars 2021.

Le voyage : au courant de l'année 2021, date et destination à définir.

L'amicale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalistes pensez à votre cotisation 2020.

Roland AUBER

DEHONDT MOTOCULTURE - INDUSTRIE

VENTE - SERVICE - LOCATION

Saint Antoine la Forêt - 76170 LILLEBONNE
 Tél. 02 35 39 80 10 - Fax 02 35 39 02 41
 dehondt-motoculture@wanadoo.fr - www.dehondt.fr

Atelier Abbetot

De toutes les couleurs pour chacun et chacune

Chaque lundi et jeudi de 13h30 à 16h30, nous jouons avec les matières, les nuances et les couleurs...

Les crayons et les pinceaux s'activent dans la bonne humeur pour créer des chefs-d'œuvre. Venez partager ces moments de bonheur ! À bientôt...

Artistiquement vôtre, Cathy



Pak-eurêka

Les cours de mémoire sont à l'arrêt depuis le mois de mars, suite à la pandémie Covid-19.

Nous reprendrons les activités dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Dans l'attente de pouvoir nous rencontrer, portez-vous bien.

Liliane TESSIER

La Boule Cerlanglaise

L'année 2020 se termine en ayant enregistré près de 60 adhérents à l'amicale bouliste de la Cerlangue.

Cette saison a été particulière, en effet, les rassemblements n'ont pu reprendre qu'à partir du samedi 11 juillet et ce dans le respect le plus totale des gestes barrières préconisés par le gouvernement. Au vu des circonstances, le traditionnel repas de fin de saison prévu pour nos joueurs n'est pas maintenu. Cependant, la remise des lots, elle, est bien maintenue le samedi 12 décembre à la salle des marronniers.

Si vous aimez la pétanque et que vous souhaitez nous rejoindre, n'attendez plus ! Nous serions très heureux de vous accueillir au sein de notre association. Nous jouons tous les mardis après-midi de l'année à partir de 14h. Venez donc passer du bon temps !

La pétanque, un lieu pour progresser, mais avant tout, un lieu pour s'amuser !

À bientôt

Dylan LE BER

Club des aînés

L'année 2020 est une bien triste année pour le club : nous avons été confinés, comme beaucoup d'autres clubs, à cause du Covid-19. La reprise se fera quand nous aurons le feu vert, les adhérents en seront prévenus.

Le 12 décembre 2019 nous avons eu le repas de Noël, offert par le club.

Le 9 janvier 2020 a eu lieu la distribution des timbres pour l'adhésion au club, ainsi que la galette des rois du club.

Le 6 février 2020, la Coinchée d'Or : 68 joueurs !

Depuis plus rien... pour raison de confinement.

Si tout va bien, pour le jeudi 6 mai nous prévoyons une sortie d'une journée dans l'Orne... (?)

Enfin, en remplacement du repas de fin de cette année 2020, nous distribuerons un colis à chaque adhérent.

Faites attention à vous, et sortez masqués !

Pour tous renseignements, contactez Jean-Paul Mineau au 06.77.74.43.61 ou 02.35.20.54.41

**SARL ISAAC-SALENNE**

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
TV - Hifi - Électroménager - Antenne

25, rue J. Crochemore 76540 VALMONT
☎ 02.35.29.14.18 Fax 02 35 27 91 51
isaac.salenne@wanadoo.fr

ARTISAN CARRELEUR

*Carrelage, faïence,
terrasse, dallage*

BERTHELOT Michaël
76210 ST EUSTACHE LA FORÊT

Tél. : 02 32 84 00 52 Port. : 06 70 73 83 47

Une saison très particulière au Judo Club

Quel drôle de cinquantième anniversaire ! A cause de la pandémie de Covid, les judokas de La Cerlangue n'ont pas encore pu souffler les 50 bougies du club fondé en 1970 par Albert Desmidt et Serge Leprière.

La saison sportive s'est terminée dès la mi mars et les festivités initialement prévues le 16 Mai dernier ont malheureusement dû être reportées à une date qui n'a pas encore été fixée.

Cette situation est d'autant plus regrettable que le millésime 2019-2020 s'annonçait comme une excellente saison avec 85 licenciés et des cours tous très animés, y compris pour le groupe de jujitsu self-défense.



La remise de grades de mi-saison de Janvier dernier avait réuni les jeunes judokas devant leurs familles



Afin de garder le lien et la forme physique pendant le confinement, le professeur Franck Decaens a publié de nombreuses vidéos sur la page Facebook du club, dans lesquelles il démontrait avec ses 2 garçons également judokas, des techniques simples pour tous les âges.

Depuis la rentrée de Septembre, Franck et les dirigeants du club emmenés par le président Philippe Lenormand ont mis en place les protocoles sanitaires définis par la fédération de judo. Malgré le contexte difficile, les cours sont de nouveau tous bien remplis et le nombre de licenciés quasi identique à l'an dernier.

Avec toujours la même ambiance familiale et dans la bonne humeur, les cours ont lieu les mercredi dès 16h30 à 20h selon les âges et le samedi de 13h30 à 14h30 pour le jujitsu self-défense qui est ouvert aux adultes débutants.

Les enfants peuvent débuter dès 4 ans avec le baby judo.

Si vous voulez en savoir plus sur la pratique du judo à La Cerlangue, rendez-vous sur la page www.facebook.com/groups/judolacerlangue/

Vaincre la Mucoviscidose



En cette année bien particulière à tous les niveaux, nous n'avons pas pu, malheureusement, organiser les Virades de l'Espoir au mois de septembre.

Si le COVID bouscule notre quotidien, la mucoviscidose est bien encore là. Plus que jamais les patients ont besoin de votre aide pour financer la recherche.

Dans ce contexte, je tenais à remercier Maël Belan pour son initiative. Désolé de voir qu'il n'y avait pas de virade cette année, il a décidé de faire une collecte avec Jade Ledoux dans le village. Ainsi, ils ont fait du porte à porte un mercredi après midi et ont récolté la somme de 150 €. Bravo et merci Maël et Jade vous pouvez être de fiers de ce que vous avez fait.

Je vous donne rendez-vous le 26 septembre 2021 pour notre traditionnelle Virade de l'Espoir.

Portez-vous bien et bon courage à tous.

Viradement votre

Christine LEDOUX

Organisatrice des Virades de l'Espoir de La Cerlangue



Maison Familiale Rurale

Ouverture de formations en apprentissage.

Depuis septembre 2020, la MFR a vu son offre de formation s'élargir puisqu'elle propose ses formations CAP agricole « Métiers de l'agriculture » et Bac pro agricole « CGEA » sous le statut de l'apprentissage. En effet, les jeunes peuvent choisir entre l'alternance sous statut scolaire et l'apprentissage. Cette évolution répond ainsi au souhait de plusieurs Maîtres de stage qui regrettaient de ne pas pouvoir former les futurs professionnels et bien souvent de futurs salariés dans le cadre de l'apprentissage. La mixité de statuts permet par ailleurs aux jeunes qui découvrent le monde agricole ou qui ont parfois besoin de temps avant de s'engager dans un apprentissage de pouvoir réaliser leurs périodes de stage (+ de 50 % du temps de formation) sous le statut scolaire qui apporte plus de souplesse de diversité dans la mise en œuvre de périodes en entreprise.

Le développement de l'apprentissage ne s'arrêtera pas aux seules formations agricoles puisqu'à la rentrée de septembre 2021, la MFR souhaite démarrer une formation CAP « Jardinier Paysagiste » en apprentissage pour tous les jeunes de 16 à 29 ans.



Une formation pour repartir du bon pied: La Prépa apprentissage

La Maison Familiale propose également depuis peu un dispositif à destination des jeunes (16-29 ans) qui souhaitent se réorienter ou qui s'interrogent sur leur choix professionnel. Ce dispositif appelé « Prépa Apprentissage » doit permettre aux jeunes de trouver / choisir un projet de formation en apprentissage en identifiant les motivations et les freins que rencontrent les bénéficiaires du dispositif afin de les positionner rapidement (maximum 3 mois) sur un projet de formation qui leur convienne. Des périodes de stage en entreprise complètent l'accompagnement très individualisé dont bénéficient les jeunes positionnés sur ce dispositif.

La Maison Familiale organisera cette année sa traditionnelle porte ouverte le samedi 20 mars 2021 et sera heureuse de vous présenter ses formations à cette occasion, d'autres dates de rencontre des jeunes et des familles sont programmées (de janvier à juin), n'hésitez pas à nous contacter au 02.35.20.05.08 ou sur notre site internet (mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr) pour de plus amples informations.

Matthieu BOISSEL, directeur



COUVERTURE MAÇONNERIE

Neuf & Rénovation

Depuis 1999 déjà !

Nos services incluent :

TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE

ARDOISE - TUILE - BARDAGE - ÉTANCHÉITÉ - RAMONAGE

TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE

TERRASSEMENT - TERRASSE - CARRELAGE - FAÏENCE - ISOLATION

CONSTRUCTION DE MAISON INDIVIDUELLE

AGRANDISSEMENT DE MAISON - CONSTRUCTION DE GARAGE

**Nous n'utilisons que des matériaux de qualité
avec des fournisseurs renommés**

Nos collaborateurs : Dessinateur, menuisier, charpentier, électricien, plombier



Léticia RIVET



Lionel DEHON



Maureen CALCOTT



Léticia RIVET



Léticia RIVET